

- 1) ALLEZ SUR LE SITE « CONSULAT GÉNÉRAL DE CHINE A STRASBOURG »
- 2) CLIQUEZ SUR « VISA »
- 3) PUIS SUR « NOTICES D'INFORMATION SUR LES DEMANDES DE VISA POUR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
- 4) LISEZ LES INSTRUCTIONS CONCERNANT LES VISAS DE TYPE « F » : Personne prévoyant d'aller en Chine dans le cadre d'échange, de visite ou d'étude

## Attention de bien demander un visa de type F (visite) et non pas un visa de type L (touriste)

### **1) Pièces de base à fournir dans votre cas**

I - Passeport : Vous devrez montrer l'original du passeport valable au moins 6 mois et au moins 2 pages vierges. De plus, une photocopie de la page où se situent la photo et les données personnelles vous sera aussi demandée..

II) Formulaire de demande de visa et photo : un « Formulaire de demande de visa pour la République populaire de Chine » et une photo d'identité récente, de face, en couleur (fond clair), tête nue collée sur le formulaire.

**Ce formulaire est disponible sur le site du consulat général de Chine à Strasbourg et vous pouvez l'imprimer et le remplir.**

Les pièces III, IV, et V ne vous concernent pas.

### **2). D'autres pièces supplémentaires à fournir pour le visa de type « F »**

(1). Une lettre d'invitation d'une unité compétente ou un particulier en Chine qui comporte les informations suivantes :

- Informations personnelles sur l'invité : nom, sexe, date de naissance, etc. ;

- Informations sur la visite: motif de la visite, date d'arrivée et de départ, lieux à visiter, relation avec l'unité ou le particulier qui l'invitent, source de financement pour le voyage, etc.

- Informations sur l'unité ou le particulier qui fait l'invitation : nom, numéro de téléphone, adresse, sceau de l'unité et signature de son représentant légal ou de la personne concernée.

**Cette lettre d'invitation vous sera envoyée depuis Shanghai par Mme ZHU Dongni ([shsmu\\_nini@outlook.com](mailto:shsmu_nini@outlook.com)) ou depuis Chongqing par Mme le Dr ZHU Qinlan ([zhuqinlan68@yahoo.com](mailto:zhuqinlan68@yahoo.com))**

La lettre d'invitation peut être présentée sous forme de fax, de photocopie ou d'imprimé. Pourtant, le consul peut demander à présenter l'original, mais il ne le fera très probablement pas..

l2). La réservation de billet d'avion aller-retour.

**Vous devez vous occuper vous-même de cette réservation et d'avoir ce document.**

(3). L'attestation de réservation d'hôtel ou d'hébergement durant le séjour en Chine

**. Le document attestant l'hébergement vous sera vous sera envoyé depuis Shanghai ou Chongqing**

**Si le demandeur de visa assume lui-même les frais du voyage (ce qui est votre cas)**, il lui faut fournir une attestation de fonds (par exemple une attestation du dépôt bancaire ou de revenu, ou garantie des parents etc.) ;